

# LE J JOURNAL

## *Bulletin municipal*

Chef de publication : Martine Baudin  
Rédaction : Martine Baudin,  
Patrick Masselin, Aurélie Delacourt,  
Laurence Nicolau, Philippe Menguy.  
Maquette : Martine Baudin & P. Masselin  
Tirages: Office Dépôt



Pour mieux connaître notre village

Découvrez sur internet

Le site de Berville :

<http://www.berville95.fr>

## N° 19- JANVIER 2019

### Le mot du maire

En ce début d'année, vous trouverez, dans les pages de ce bulletin municipal, les actions réalisées l'an dernier ou en cours.

Le plan local d'urbanisme est achevé au terme d'une longue période de réflexion et de discussions. Son objectif principal a été de conserver l'aspect rural de notre village. Nous avons particulièrement veillé à la préservation de notre patrimoine bâti et de notre patrimoine naturel, que l'ensemble des participants à l'élaboration de ce document a jugés remarquables.

L'arrêt de l'usage des produits dits « phytosanitaires » dans les espaces verts communaux est maintenant total dans le village. Cela nécessite une adaptation pas toujours facile à mettre en œuvre, mais je l'espère bien accueillie par vous tous pour le bien de notre santé et de celle de la biodiversité.

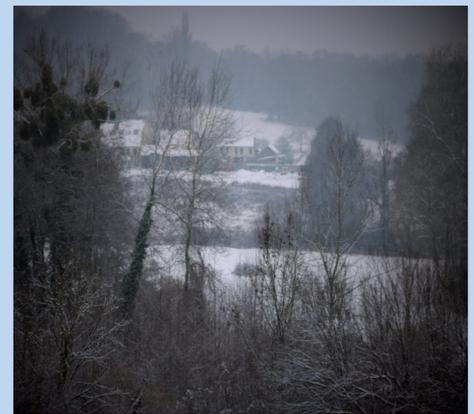
La dernière action mise en place dans ce cadre est l'enherbement des allées du cimetière, qui devrait faciliter leur entretien pour un résultat que j'espère plus harmonieux en ce lieu de recueillement.

Notre école est toujours bien remplie avec un effectif très important cette année. Merci aux enseignantes et au personnel du regroupement pédagogique de leur investissement quotidien pour que tout tourne bien.

Je remercie également toutes les personnes qui s'impliquent pour la convivialité au sein du village et l'agrément de notre cadre de vie : les membres des commissions communales, dont le CCAS, les associations qui animent le village, le Foyer Rural et le running club, les bénévoles de la bibliothèque présentes chaque semaine pour donner le goût de la lecture aux enfants, et nous offrir un large choix d'ouvrages à emprunter.

Je terminerai en vous présentant, au nom du conseil municipal tous nos vœux sincères et chaleureux de bonheur et de santé pour 2019, ainsi qu'à tous vos proches.

Martine BAUDIN



### Sommaire :

**P. 2 : Travaux. P. 3 : Urbanisme, Budget. P. 4 - 5 - 6 : Communauté de Communes.**

**P. 6- 7 : Vie du Village. P. 8-9 : Berville Animation. P. 10 : Running club de Berville 95.**

**P. 11- 12 : Berville Flash.**

# **Travaux**

## **Voirie :**

La communauté de communes Vexin centre (CCVC) a effectué un important travail de réparation sur toutes les voies intercommunales.

L'assainissement du point bas rue d'Heurcourt à la sortie du village vers Hénonville a été réalisé avec une aide financière de la CCVC.

## **Locaux communaux :**

La mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées des locaux communaux est en cours.

Les toilettes du foyer rural ont été modifiées.

Des places de parking seront aménagées sur le parking à côté de l'école, en bas de la rampe du foyer rural et devant l'église.

Une allée en pavés pour accéder à l'église remplacera les gravillons.

L'accès à la mairie sera également réaménagé. Une importante fuite de la canalisation amenant l'eau du réseau a nécessité le creusement d'une tranchée pour son remplacement. L'allée en brique sera refaite et agrandie pour permettre l'accès à la rampe existante.

## **Ecole :**

Afin d'agrandir l'espace attribué à l'école, une nouvelle sortie de secours pour la classe attenante à la mairie sera créée en transformant une fenêtre à l'arrière du bâtiment en porte. Le couloir d'accès à l'actuelle sortie de secours sera transformé en espace de rangement, libérant ainsi une place importante dans la classe qui sera également repeinte.

## **Sentes et chemins:**

Avec l'aide financière du Parc naturel régional du Vexin français, le chemin rural n°20 qui part du terrain de jeux et s'arrête dans la plaine sera réouvert dans sa partie finale. On pourra ainsi rejoindre d'autres circuits vers Haravilliers ou Hénonville, en direction des buttes de Rosnes, et réaliser le bouclage avec la « sente des galeries » précédemment réhabilitée.

## **Plan Local d'Urbanisme**

A l'issue de l'enquête publique, le Plan Local d'Urbanisme a été définitivement approuvé par le conseil municipal et transmis aux services préfectoraux. Il est exécutoire depuis le mois d'août. Il est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

## **Périmètres de Protection du captage d'eau potable**

Suite aux études menées par le Conseil Départemental et l'enquête publique menée en début d'année 2018, le préfet a pris un arrêté pour la mise en place de 3 périmètres de protection du captage :

- Le périmètre de protection immédiat (PPI) correspondant à l'enceinte du captage.
- Le périmètre de protection rapproché (PPR) concernant les abords immédiats.
- Le périmètre de protection éloigné (PPE), plus vaste, il s'étend également sur les communes d'Hénonville et Amblainville.

Des prescriptions s'appliquent à chacun de ces périmètres afin d'éviter les pollutions.

Une étude hydraulique, en concertation avec les exploitants agricoles concernées, a été menée pour résoudre 2 des problèmes les plus importants :

- les puisards d'infiltration d'un drainage agricole sur la partie nord-ouest du PPR. Ils seront remplacés par un bassin d'infiltration végétalisé pour assurer l'auto-épuration naturelle des eaux.
- La création d'un talus aux abords du PPI pour préserver le captage des inondations.

Une subvention doit être sollicitée auprès de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et du Conseil Départemental par le Syndicat intercommunal des eaux Arronville-Berville qui est en charge de réaliser ces travaux.

# Urbanisme

## Pôle urbanisme de la communauté de communes Vexin Centre

### Missions du service instructeur

Après le dépôt d'un dossier en mairie, ce service assure l'instruction réglementaire des demandes de permis de construire, de démolir, d'aménager et de déclarations préalables de travaux, l'assistance technique des communes et la veille juridique.

Chaque dossier est instruit au vu des dispositions du Plan Local d'Urbanisme (PLU) .

Après avis de l'Architecte des Bâtiments de France et du service instructeur, un projet d'arrêté est proposé à la signature du maire

Dès que la déclaration d'achèvement des travaux est déposée en mairie, le pôle urbanisme contrôle la conformité des travaux sur site et prépare les décisions afférentes.

Le contrôle de conformité des travaux issus des permis de construire, des demandes préalables de travaux et de la préparation des décisions y afférant sont assurés par le service.

### Constatations des infractions pénales et police de l'urbanisme

Le service instructeur peut préparer des arrêtés interruptifs de travaux à soumettre à la signature du maire. **Des agents assermentés et commissionnés par les maires ont un droit de visite; ils peuvent dresser un procès-verbal constatant une infraction qui sera transmis au Procureur de la République, avec copie au Préfet.**

### Demandes de travaux accordées

5 rue du carouge	30/04/2018	Réfection d'un mur à l'identique
11 rue d'Heurcourt	04/06/18	Réfection de toiture

### Permis de construire accordés

Aucun en 2018

#### RAPPEL:

**Tous travaux extérieurs (clôture, fenêtre dans le toit, véranda, etc.)  
nécessitent une autorisation préalable à retirer en mairie**

**(Permis de construire / de démolir / d'aménager / autorisation de travaux / de clôture...)**

# Budget

Le budget 2018 adopté à l'unanimité s'équilibre en recettes et dépenses et s'élève à :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT : 322 950.34 €

- SECTION D'INVESTISSEMENT : 200 431.61 €

Grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement et au rééquilibrage budgétaire accompli précédemment, la capacité d'autofinancement permet de financer certains investissements nécessaires.

Taxe d'habitation : 15.11 %, Taxe foncière bâti : 13.80 %, Taxe foncière non bâti : 49.54 %

En 2018, la communauté de communes Vexin centre a opté pour la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), le taux de la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) est dorénavant fixé par la CCVC et s'élève à 20.58%. Les taxes additionnelles s'élèvent à 2.82 % pour la taxe d'habitation, 2,36 % pour le foncier bâti et 8.83 % pour le foncier non bâti.

### Vidange des fosses septiques

***Un entretien régulier est indispensable au bon fonctionnement de vos installations,  
notamment une vidange des fosses septiques et toutes eaux est préconisée tous les 4 ans.***

Le groupement de la vidange de plusieurs fosses (5 au minimum) lors d'un même déplacement permet d'obtenir un prix avantageux auprès des fournisseurs. Si vous souhaitez faire vidanger votre fosse, inscrivez-vous en mairie **avant le 30 mars**. Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, la vidange sera programmée dans les semaines qui suivent, à une date qui vous sera communiquée.



# Communauté de communes Vexin Centre

Président : Michel Guiard, maire de Boissy l'Aillerie

1, route de Rouen 95450 Vigny. Tel : 01 30 39 23 34. <http://www.ccvexincentre.fr/>

La **Communauté de communes Vexin Centre** (CCVC) est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, c'est-à-dire disposant de ressources fiscales propres. Composée de 35 communes d'un seul tenant et sans enclave, la CCVC a pour objet d'associer ces communes dans un espace de solidarité avec un projet commun de développement et d'aménagement du territoire. Elle est représentée par 51 élus issus des conseils municipaux ; ils votent le budget et délibèrent sur tous les sujets relevant des compétences de la Communauté de communes Vexin Centre.

## Ses compétences principales sont :

### ***Le développement économique de la communauté.***

Le rôle de la CCVC est d'étudier, créer, aménager, gérer et entretenir toute nouvelle zone d'activités économiques. Deux parcs d'activités économiques relèvent de la communauté : le parc de la Richarderie à Marines et celui du Bord'haut de Vigny.

La CCVC participe au maintien, au développement et à la promotion de commerces et des services publics de proximité.

### ***La voirie et les chemins.***

La CCVC gère la construction et l'entretien du domaine public routier constitué des voiries d'intérêt communautaire c'est-à-dire les voies qui assurent une liaison entre les communes de la communauté ou vers des communes extérieures à celle-ci. Elle aménage et entretient des chemins ruraux par voie de convention avec les communes de la communauté, le conseil général, le Codérando 95, et le Parc Naturel Régional du Vexin.

### ***L'aménagement du territoire, les transports.***

Elle acquière et constitue des réserves foncières destinées aux activités et équipements communautaires.

La CCVC est membre du syndicat dénommé « Val d'Oise numérique » qui a en charge la mise en place du très haut débit internet par le déploiement de la fibre optique sur notre territoire.

La société **TDF** a remporté le marché pour la réalisation, l'exploitation, la commercialisation et le financement du réseau très haut débit dans le Val d'Oise. Après un an de procédure, les négociations ont permis de diminuer le délai de réalisation de 2020 à 2019 ainsi que le coût restant à charge de la CCVC.

La CCVC développe le transport à la demande sur le territoire.

Elle instruit les permis de construire.

### ***La petite enfance, l'enfance, le développement d'actions pour les adolescents.***

Pour la petite enfance (moins de 6 ans), la compétence de la communauté est le développement des modes et lieux de garde et d'accueil, assistantes maternelles, crèches, lieux d'accueil enfants-parents (LAEP), relais d'assistante maternelles (RAM), et haltes garderies.

Pour l'enfance (de 3 à 12 ans), la communauté développe des lieux d'accueil, des centres de loisirs sans hébergement, pour les mercredis (hors temps scolaires) et vacances.

Elle n'oublie pas les adolescents avec la maison de l'adolescent, l'antenne de la mission locale, l'espace loisirs et culture de Marines et la mise en place prochaine d'un conseil intercommunal des jeunes.

### ***De nouvelles compétences pour les communautés de communes :***

Avec les lois de réorganisation territoriale dites loi MAPTAM (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) et loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République), les communautés de communes se voient dotées de nouvelles compétences obligatoires :

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dite compétence GEMAPI, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- Eau potable et assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### ***La communication.***

Le site internet [www.ccvexincentre.fr](http://www.ccvexincentre.fr) et la diffusion du magazine Vexin Centre Infos permettent aux habitants de connaître les actions de la communauté dans tous les domaines évoqués ci-dessus.

# Communauté de communes Vexin Centre

La CCVC a créé une plateforme internet de mise en réseau des habitants et des acteurs locaux (aux collectivités et aux associations) qui peuvent ainsi étendre leur présence sur notre territoire).

Ce site internet d'annonces gratuites d'aide et de partage est dédié aux habitants de la Communauté de communes Vexin Centre. Vous pourrez déposer vos annonces en ligne en un seul clic et rencontrer vos voisins pour partager vos passions (sport, danse, dessin..), vos compétences (techniques, manuelles..), échanger vos objets (recyclerie) ou acquérir de nouveaux savoir-faire ou encore rechercher un ou une baby-sitter, vendre et acheter des objets, demander un coup de main pour le bricolage ou encore trouver des solutions de covoiturage. <http://www.vexincentraide.fr>

## Portage des repas avec l'association DOMI VIE

1 bis rue de Rouen –95450 Vigny Tél. : 01 34 66 44 88 - [www.associationvie.fr](http://www.associationvie.fr)

**Plus qu'une prestation de repas livré à domicile, DOMI VIE permet un lien journalier, une visite, une écoute, un accompagnement...**

Que vous soyez âgé, provisoirement fatigué, seul, dépendant, que vous ne puissiez pas ou plus cuisiner, l'association DOMI VIE vous apporte une aide de qualité ponctuelle ou permanente en livrant vos repas à domicile. Les menus sont adaptés aux besoins en fonction des goûts ou des exigences médicales (diabète, cholestérol, sans sel ...).

## Enfance :

### Relais Assistantes Maternelles (RAM) :

Le RAM est un lieu d'accueil et d'information, au service des assistantes maternelles indépendantes et des parents. C'est un lieu d'écoute, d'information, de dialogue et de rencontre; il permet aux assistantes maternelles d'obtenir des informations concernant le métier d'assistantes maternelles, l'agrément, le statut de l'assistante maternelle. C'est aussi une mise en relation avec les parents, des temps de rencontres avec d'autres assistantes maternelles, des animations (accueils-jeux) avec les enfants.

Les parents peuvent obtenir des informations (en prenant rendez-vous) lors des permanences administratives concernant les différents modes d'accueil, les aides auxquelles ils peuvent prétendre, des conseils pour toutes les démarches administratives, une mise en relation avec les assistantes maternelles.

Adresse : 10 bis, boulevard Gambetta. 95640 Marines, Tél. : 01 30 39 68 77, Mail: [ram.marines@wanadoo.fr](mailto:ram.marines@wanadoo.fr)

### Crèche « les Pit'Chouns » d'Haravilliers :

La crèche d'Haravilliers gérée par l'association « les lutins du Vexin », ouverte en mars 2014, a une capacité de 30 berceaux.

Adresse : 26 bis rue de la Mairie 95640 Haravilliers, Tél : 01 34 40 52 93, Mail : [crechepitchouns.haravilliers@orange.fr](mailto:crechepitchouns.haravilliers@orange.fr).

### Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP) :

Le lieu d'accueil enfants/parents est ouvert (gratuitement) à tous les enfants de la naissance à 4 ans accompagnés d'un adulte familial (mère, père, grands-parents, etc...). Les futures mamans sont aussi les bienvenues. Ce lieu permet de jouer avec son enfant, rencontrer d'autres parents, préparer son enfant à l'école maternelle, favoriser les échanges de son enfant avec d'autres enfants et aussi avec d'autres adultes.

Divers lieux et horaires sont proposés dans la CCVC (par exemple à Marines au sein de l'hôpital le lundi).

### Accueil de loisirs « la Ronde » d'Haravilliers :

Egalement géré par « les lutins du Vexin », il accueille les enfants avant l'école à partir de 7h 30 et après la classe jusqu'à 19h ainsi que les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires.

## Le transport à la demande (TAD)

En complément des lignes de bus qui desservent déjà le territoire, le syndicat des transports d'Île de France (STIF) et la CCVC propose un transport public à l'aide de petits véhicules dont l'itinéraire et les horaires varient en fonction des réservations. Il offre la possibilité aux habitants de la CCVC de se déplacer **sur réservation** du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h, sauf jours fériés pour un coût de 5 à 8 €.

Exemples d'utilisation : vous rendre à un rendez vous à l'hôpital ou à la clinique, prendre collectivement le train ou le RER, effectuer des courses pour les moins valides.

**Contact TAD : 07 87 11 75 92**

# Communauté de communes Vexin Centre

## CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES

Un Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) a été créé en avril 2017 dans la communauté de communes du Vexin Centre (CCVC) et a commencé ses travaux. Les objectifs de ce CIJ sont de créer une dynamique citoyenne avec les jeunes des communes de la CCVC, créer un lieu d'échanges, de concertation, de rencontres, permettre aux jeunes de s'exprimer et de donner leur avis au sein de la CCVC sur toutes les questions qui les concernent directement ou indirectement, élaborer, réaliser des projets avec et pour les jeunes, dans l'intérêt général, pour améliorer la vie sur notre territoire.

Les jeunes ont notamment réalisé le nettoyage de villages et le fleurissement de petits espaces, organisé une randonnée VTT. Ces actions sont les bienvenues !

## Du changement pour le ramassage des ordures ménagères

Le Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères du Vexin (SMIRTOM) a engagé en 2018 la mise en application des directives de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés pour l'amélioration des conditions de travail et de sécurité des employés.

En juin dernier, les foyers ont été équipés de bacs à roulettes préhensibles par les lèves-containers des bennes à ordures.

A partir du 1er janvier 2019, de nouveaux jours de collecte sont mis en place et les camions-bennes n'effectuent plus de marche-arrière. Ils ne desservent donc plus les rues en impasse. Un service de pré-collecte qui déplace les bacs vers un point accessible au camion-benne a été instauré. Ce service représente un surcoût important, qui, jusqu'en octobre 2019 est réparti sur la totalité des communes du syndicat.

Il est prévu qu'ensuite, de manière à inciter à la réduction des sites nécessitant une pré-collecte, ce coût ne soit plus réparti qu'entre les communes sur lesquelles ce service serait maintenu.

On a donc tout intérêt à réfléchir dès maintenant aux alternatives possibles :

- Déplacement des bacs par les riverains eux-mêmes : difficile car certaines voies sont longues et/ou en forte pente.
- Création de points de regroupement avec mise à disposition de bacs collectifs : cette solution est adoptée dans de nombreuses communes rurales, il reste à voir si on peut l'adapter à notre village ...

## Vie du Village



### 11 NOVEMBRE

Quelques bervillois et les membres du conseil se sont rendus au cimetière pour commémorer le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 et rendre un hommage à tous les morts pour la France, depuis la Grande Guerre.



### *Noël des anciens*

Le Père Noël n'a pas oublié nos seniors et il a chargé Monsieur Wallard et Mme Ancel de leur apporter de gros colis gourmands.

Ils ont accompli cette tâche avec brio.

Pensez à vous manifester auprès du CCAS si vous êtes âgés de 65 ans et plus.

# Vie du Village



## L'école

L'école de Berville accueille cette année 53 élèves du CE1 au CM2, ils sont répartis en deux classes, les CE1/CM1 (26 élèves) avec Mme Delacourt et les CE2/CM2 (27 élèves) avec Mme Bourdenet.

En 2018 les élèves de l'école ont participé au projet de labellisation Eco –Ecole qu'ils ont brillamment validé. Ce projet avait pour but de réduire la quantité de déchets produite sur l'école et d'améliorer le tri. Nous accueillons donc depuis le mois d'avril 2018 trois poules pondeuses qui nous permettent de réduire de moitié les déchets de la cantine.

Nous sommes également allés au musée du quai Branly à Paris au mois de mars pour visiter l'exposition sur les Incas. Cette étape en Amérique du Sud faisait partie d'un projet de travail autour du monde. Nous avons pu y découvrir des contes et des instruments Sud Américains.



Les élèves ont également bien profité de la neige de l'hiver dernier ....



## Bibliothèque

Anne, Joëlle et les deux Christine accueillent chaque semaine avec grand plaisir les enfants de l'école : l'occasion pour eux de découvrir un grand choix de livres jeunesse, d'écouter de belles histoires ou de jouer à l'acteur dans de brèves saynètes !



# Berville Animation

## ANIMATIONS DU FOYER 2018

### Cuvée 2018 de notre Saint Jean

Ce mois de juin a vu notre rassemblement du village tout au long d'une belle soirée d'été. Au menu, moules/frites et une animation fort sympathique : musique multigénérationnelle, quizz musical, tombola... Le repas a été suivi par notre traditionnelle retraite aux flambeaux pour aller admirer le feu d'artifice, puis un feu de la Saint Jean particulièrement réussi, et enfin pour les amateurs danse !



En partenariat avec le club Running de Berville, une belle **collecte pour les Restos du cœur** en mars, démontrant encore une fois la générosité de beaucoup de Bervillois et l'organisation d'une **randonnée pique-nique** en juin dans la forêt du Heaulme.

La douceur du mois de juin nous a permis d'organiser sur le plateau une **animation Softball toujours** autant appréciée !

# Berville Animation

## Juillet 2018 : coupe du monde de foot

4 matches diffusés, le huitième de finale, le quart de finale, la demi-finale et enfin La Finale qui a vu nos Bleus accéder au titre de champions du monde pile 20 ans après leurs aînés !

Quels beaux moments vécus entre nos spectateurs bervilleois !



## Soirée Beaujolais

Le Beaujolais nouveau est arrivé aussi à Berville et a permis de nous retrouver pour un moment de convivialité autour de quelques verres et charcuterie, fromages, tartes....

## Noël des enfants

Cette année, une innovation particulièrement appréciée par les participants tant adultes qu'enfants ; nous avons eu droit au spectacle d'un magicien alliant tours et humour qui a su mettre parfaitement à l'aise nos plus jeunes. Pendant ce temps, les ados du village profitaient de 2 séances de LaserQuest. Toute cette jeunesse s'est retrouvée, accompagnée des parents présents au spectacle, autour de crêpes et gaufres pour finir dans la bonne humeur cette année 2018 riche en événements !





Le **RUNNING CLUB BERVILLE 95** a fêté en 2018 ses 10 ans

d'existence et il est toujours aussi vivant... Cette année encore en dehors des traditionnelles sorties du dimanche matin, les couleurs du RC Berville 95 auront parcourus de nombreux coins de France ainsi que des pays étrangers, que ce soit en groupe ou bien à titre individuel, le nouveau et magnifique tee-shirt fluo du Club estampillé Berville aura en effet été aperçu en Espagne, au Portugal, en Italie, en Bulgarie mais aussi au Canada et dans la « Mecque » du Running, Central Park à New York. Restons dans l'hexagone et parlons un peu des nombreuses compétitions auquel le RCB 95 a participé et s'est parfois distingué en 2018, à commencer par les 80 kms de l'Eco Trail de Paris, Valdampierre et son semi-marathon, le marathon de Paris, la Transbaie en baie de Somme, les 62 kms du Trail de la Côte d'Opale, le Grand Trail St Jacques en Haute Loire (77kms), les marathons de la Rochelle et du Médoc, Bouffémont, St Brice s/s Forêt, Thoiry, Noyon, etc. Pour l'étranger donc, le semi-marathon de Montréal, le marathon de Madrid et le déplacement en Bulgarie pour le Marathon de Sofia où le Club représentait une nouvelle fois le Comité de Jumelage de Méru/Borken/Izabelin, avec d'excellents souvenirs partagés avec la délégation allemande... Cette année 2018 aura donc vu 5 membres du Club entrer dans le cercle restreint des Marathonien (42 kms195 m)...

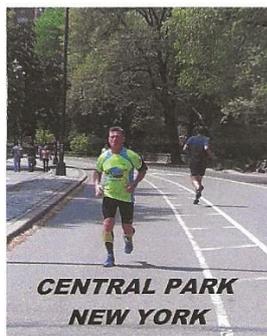
La traditionnelle sortie « Run & Bike »/Rando au printemps dernier dans les Bois et chemins alentours, avec les marcheurs du Foyer Rural et d'ailleurs, s'est encore achevée dans la bonne humeur et sous le soleil par un Pique-nique en commun dans les Buttes de Rosne près d'une ancienne demeure ayant appartenue à Sarah Bernhardt... Coté actions caritatives, la collecte pour les « Restos du Cœur » en compagnie des membres du Foyer a encore démontré que les Bervillois savaient faire preuve d'une grande générosité. Le fruit de cette belle collecte a ensuite été acheminé au Centre des « Restos » d'Osny qui a chaleureusement remercié Berville pour cette belle initiative... Toujours sur ce plan il y eu aussi la nouvelle participation du RCB 95 au relais nocturne pour le Téléthon à Méru, toujours apprécié par les organisateurs de l'EACM...

2019 s'annonce déjà riche en activité, de nouvelles compétitions sont déjà programmées et le Club réfléchi à l'organisation pour 2020 d'une nouvelle épreuve après celle des Sablons à Amblainville, qui devrait normalement partir de Berville et qui sera certainement de Type Trail. A suivre...

*Les runners du RC BERVILLE 95 vous souhaitent une bonne et heureuse année 2019...*

**Renseignements et inscriptions : Philippe MENGUY : 06 10 42 24 77 // Jean Yves SEVIN : 06 30 52 07 19**

**E-mail: [runningclubberville.95@sfr.fr](mailto:runningclubberville.95@sfr.fr) // Page Facebook « RUNNING CLUB BERVILLE 95 »**



# Berville Flash



## Conservatoire de musique, de théâtre et de danse du Vexin et du Val d'Oise

organise des cours de musique à Marines et à Vigny pour enfants et adultes. Il s'agit de cours individuels mais aussi collectifs (orchestre...). A Marines, des cours de danse (modern'jazz) sont dispensés aux enfants de 4 à 17 ans et des cours de théâtre pour les primaires et adolescents .

**Les inscriptions se font en juin et vous bénéficiez de tarifs préférentiels car notre commune adhère au Syndicat intercommunal de musique du Vexin et du Val de l'Oise (SIMVVO).**

## Permanences énergie/architecture

Le Parc naturel du Vexin français organise des permanences où des conseillers spécialistes des questions énergétiques reçoivent et informent les particuliers sur les possibilités d'économie d'énergie et les énergies renouvelables pour les accompagner dans leurs projets de construction ou de rénovation de logement. Depuis le 16 février 2018, un partenariat a été établi avec l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) pour la mise en place de consultations juridiques.

*Permanences au pôle éco-construction et rénovation énergétique du Vexin français au Bord d'Haut de Vigny, sur RDV de 14h à 18h dernier mardi après-midi du mois*

## Les élections européennes

se dérouleront le dimanche 26 mai 2019

Une participation financière de trente euros par élève scolarisé au collège ou au lycée peut être versée aux familles sur présentation de la carte de transport scolaire accompagnée d'un relevé d'identité bancaire.

## Bruits :

Les bruits causés par les appareils et outils sont autorisés:

**Semaine: 8h30-12h 14h30 -19h 30**

**Samedi : 9h-13h 16h -19h**

**Dimanche et les jours fériés : 16h -19h**

## Espaces verts

Les haies bordant la voie publique doivent être taillées au droit de la propriété des riverains car trop hautes et débordantes, elles gênent le passage des bus et camions. De plus en créant de l'humidité, elles accélèrent la détérioration de la chaussée.

## Feux :

« Le brûlage à l'air libre de tout déchet, détritiques de toute nature est interdit. Seul est toléré le brûlage des branchages secs mais l'interdiction est totale le samedi après-midi, dimanche et jours fériés, les jours de grand vent et d'alerte à la pollution. »

**Arrêté préfectoral du 29 août 1979**

## Chasse :

« Il est interdit à toute personne de faire usage d'armes à feu sur les routes, chemins ou au dessus et en direction de ceux-ci. Il est également interdit à toute personne placée à portée de fusil des stades, places, rues, habitations, bâtiments, de tirer en direction ou au dessus de ceux-ci »

**Arrêté préfectoral du 16 sept. 1983**

## Visite de l'église :

Si vous désirez visiter l'église, contactez la mairie.

## Cartes postales de Berville :

Vous pouvez vous procurer les cartes postales de Berville à la bibliothèque au prix de 1 € chacune, en couleur et à prix coûtant.

## Passeports et cartes nationales d'identités :

Les demandes de passeports ou de carte d'identités sont plus reçues à la mairie de Berville. Vous devez vous rendre dans une commune plus importante équipée d'une station d'enregistrement indépendamment du lieu de résidence (Marines, Pontoise, Cergy ...). Il est en général nécessaire de prendre rendez-vous. La réalisation des ces pièces d'identité peut prendre plusieurs semaines.

Une pré-demande peut être effectuée en ligne, vous trouverez toutes les informations sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Les passeports sont valables 10 ans, les cartes nationales d'identité 15 ans.

## Activités hebdomadaires du foyer rural

*Gymnastique douce le mercredi matin de 9h à 10h avec Mme Agnès THERY*

*Yoga le mercredi SOIR de 19h à 20h30 avec Mme Armelle BLOUIN*

*Bibliothèque le jeudi de 16h à 19h (fermée pendant les vacances scolaires)*

# Berville Flash

## *Souvenir respectueux à ...*

*M. Daniel LUCAS nous a quittés le 25 janvier 2018*

*M. Henri BEUZIT nous a quittés le 9 mars 2018*

*Mme Marcelle DELACROIX nous a quittés le 23 juin 2018*

*M. Claude BISCHOFF nous a quittés le 20 juillet 2018*

*M. Gérald DELACROIX nous a quittés le 31 août 2018*

*M. Jean PESQUERA nous a quittés le 28 septembre 2018*

*M. Claude MARIE nous a quittés le 3 décembre 2018*

## **Bienvenue à...**

*Mahë FRANÇOIS né le 9 février 2018,*

*Orion ECLANCHER né le 13 mars 2018*

*Alix KAMEDULA née le 27 juillet 2018*

*Mellina EL AJJOURI née le 16 octobre 2018*

*Eva LHEYRISSOUX née le 5 novembre 2018*

## **Mairie**

**Tel : 01 34 66 52 63**

**Fax : 01 34 66 59 42**

**mairie.de.berville@wanadoo.fr**

La mairie peut recevoir des fax personnels.

Contactez les secrétaires de mairie.

**Photocopie en mairie : 0,20 €**

### **Horaires d'ouverture**

**Lundi : 16h15 18h30**

**Jeudi : 16h15 - 17h 30**

### **Un samedi matin par mois**

En période de congés,  
des modifications peuvent être apportées,  
consultez les panneaux d'affichage.

### **L'équipe municipale**

**Le Maire**     **Martine Baudin**  
1er Adjoint    Messaouda Perthus  
2ème Adjoint   Patrick Masselin  
3ème Adjoint   Joël Le Morvan

Josiane Ancel

Patrick Bru

Alain Fux

Roland Massot

Nicole Rosset

Jean-Michel Sari

Marie-France Trinquant

### **Secrétaires de Mairie**

Isabelle By

Anne Maudouit

## **Déchetterie de Marines (01 30 39 89 45) :**

### **Horaires**

#### **Horaires d'hiver (du 1er octobre au 31 mars) :**

Lundi : 14h-17h                      Mercredi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h 14h-17h        Dimanche : 9h-12h

Ouverture jours fériés sauf le 25 décembre et 1er janvier

#### **Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre**

Lundi : 9h-12h 14h-19h        Mercredi : 9h-12h 14h-19h

Vendredi : 14h-19h                  Samedi : 9h-12h 14h-19h

Dimanche : 9h-12h Ouverture les jours fériés sauf le 1er mai

Pour éviter des dépôts trop volumineux, possibilité de louer une benne auprès de la déchetterie.

### **Collecte des objets encombrants :**

Le SMIRTOM organise, deux collectes des encombrants:

#### **A ce jour, les dates ne sont pas encore connues**

**Le volume, limité à 1 m3** par habitation, doit être sorti la veille au soir. Les objets non collectés après le passage des encombrants **doivent être rentrés.**

#### **Liste des objets encombrants non collectés :**

gravats, sacs de plâtre, ciment, colle, mortier,  
produits explosifs, produits toxiques (batteries, piles, pots de peinture pleins, huile moteur, huiles usagées, produits de traitements agricoles),

objets dont le poids est supérieur à 50 Kg,

objets dont les mesures excèdent 1.75 x 1.50 x 0.50,

déchets verts, souches d'arbres,, machines industrielles,

moteurs, grosses pièces mécaniques...

**Attention, les déchets d'équipements électriques et électroniques doivent impérativement être déposés en déchèterie depuis le 1er janvier 2009.**

Les encombrants ne sont pas recyclés, il est donc préférable de se déplacer à la déchèterie lorsque cela est possible.

### **Ordures**

Le ramassage des **ordures ménagères** a lieu le **jeudi matin**.

Les poubelles doivent être sorties le **mercredi soir**. Elles doivent être bien **fermées** car il est souvent constaté que les sacs de détritrus sont éventrés par les animaux errants.

### **Tri sélectif**

**Bac jaune** : mercredi matin toutes les 2 semaines

**Bac vert** : mercredi matin toutes les 4 semaines